



Paris, le 30 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pass Sport : un dispositif conforté pour la rentrée, une ambition à renforcer pour 2027

Le Gouvernement vient de préciser les modalités du pass Sport pour la rentrée 2026. Cette annonce était très attendue suite à la mobilisation commune du mouvement sportif et des élus locaux qui avaient, le 17 juillet dernier, appelé à garantir rapidement la pérennité et l'efficacité de ce dispositif comme Héritage des Jeux de Paris 2024.

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), l'Association des Maires Ville & Banlieue de France et l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES), se félicitent du retour des enfants de 6 à 13 ans dans le pass Sport, ainsi que de la confirmation d'une aide de 50€ à l'inscription à laquelle s'ajoutera une aide complémentaire de la CNAF pour tous les bénéficiaires qui auront activé leur pass.

Même s'ils regrettent que cette aide complémentaire ne soit pas encore précisée dans son montant et que le versement en deux temps crée de la complexité pour les acteurs, la recherche du maintien d'un montant suffisamment incitatif répond à une demande forte du mouvement sportif et des territoires pour soutenir réellement l'inscription en club des jeunes issus de familles modestes ou en situation de handicap.

Le CNOSF, Ville & Banlieue et l'ANDES vont maintenant être très attentifs à la bonne mise en œuvre du dispositif, notamment pour le montant et le versement de l'aide complémentaire annoncée, ainsi qu'en accompagnant les clubs et en mobilisant les familles éligibles pour qu'elles activent bien le pass Sport de leurs enfants en cette rentrée.

En complément des dispositifs d'aide à la pratique déployés depuis de nombreuses années par les collectivités territoriales, le pass Sport constitue un outil essentiel pour démocratiser la pratique sportive et lever les obstacles financiers à l'inscription en club. Il contribue pleinement aux enjeux de santé publique, d'éducation, d'inclusion et de cohésion sociale auxquels nos trois organisations sont profondément attachées.

Pour 2027, le CNOSF, Ville & Banlieue et l'ANDES appellent dès maintenant à un dispositif mieux anticipé, plus lisible et doté de moyens permettant d'en maximiser l'impact. Ils soulignent à cet égard que les moyens consacrés au pass Sport restent inférieurs à ceux du dispositif qui prévalait avant 2025, conduisant à un ciblage significativement resserré des familles bénéficiaires.

Dans la perspective de l'élection présidentielle, le pass Sport doit s'inscrire dans un engagement durable et ambitieux en faveur de l'accès de tous les jeunes à la pratique sportive, dont il faut rappeler que le développement est source de bien-être et générateur d'économies pour la collectivité nationale.

CONTACTS PRESSE

CNOSF
pressecnosf@cnosf.org
01 40 78 28 78

Ville et banlieue

jean.mazeau@ville-et-banlieue.org

06 40 47 40 83

ANDES

simon.blin@andes.fr

06 69 21 62 12



© 2026 CNOSF